

CHAMBRE D'AGRICULTURE DEPARTEMENTALE DE LA HAUTE-VIENNE

MOTION

PROPOSÉE PAR LA COORDINATION RURALE DE LA HAUTE-VIENNE CONCERNANT LA FILIÈRE LAITIÈRE EN HAUTE-VIENNE

La Chambre d'Agriculture Départementale de la Haute-Vienne, réunie en Session le 22 septembre 2014 au SAFRAN, 2 avenue Georges Guingouin à PANAZOL, sous la présidence de Jean-Marie DELAGE,

Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

Disposant du quorum pour délibérer,

Considérant que :

- en Haute-Vienne, le nombre de producteurs de lait et les volumes de lait produits ne cessent de diminuer ;
- la Chambre d'Agriculture ne semble pas prendre la mesure de la gravité de la situation puisqu'elle ne propose aucun projet pour redynamiser cette production et assurer la collecte de tous les producteurs du département ;

DEMANDE QUE :

- la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne soutienne le projet de mini-laiterie développé par les représentants de la CR87.

LE PRESIDENT,

JM. DELAGE.

LE SECRÉTAIRE,

D. BEAUGERIE.

Certifié conforme,

A PANAZOL, le 22 septembre 2014

LE PRESIDENT,

JM. DELAGE.